



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 75044

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réduction des heures consacrées à l'enseignement de la technologie dans les collèges. Depuis son introduction dans les programmes scolaires en 1988, l'enseignement de la technologie a permis d'améliorer l'information des collégiens sur le monde du travail et de l'entreprise et de contribuer directement à l'élargissement des choix d'orientation professionnelle pour les filles. Jusqu'en 1996, cette discipline était dispensée durant deux heures à des groupes à effectifs réduits de la 6e jusqu'à la 3e. Après une première diminution, une nouvelle baisse du volume horaire a été décidée en janvier dernier pour ramener cette matière à une heure trente par semaine de la 6e à la 4e. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75044

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1845